



# Basse-Terre-Plongée

Centre de Plongée en Basse-Terre de  
Guadeloupe

CONTACT :

Mail : [btplongee@gmail.com](mailto:btplongee@gmail.com)

Tél. : 06 90 90 65 90

## Tarifs 2025 Basse-Terre Plongée

### Baptêmes

• <b>Baptême 12 ans et + (30 minutes)</b>	60.00€
• <b>Baptême – de 12 ans (20 minutes)</b>	45.00€

## Les enfants et le baptême de plongée

Il n'existe pas de législation spécifique concernant les enfants, même dans le code du sport. Cependant, la FFESSM (Fédération Française d'Études et Sports Sous-Marins), fédération délégataire du ministère de la Jeunesse et des Sports, n'autorise la plongée pour les enfants qu'à partir de l'âge de 8 ans, tout comme l'organisation PADI (Professional Association of Diving Instructors).

En revanche, d'autres organismes de plongée permettent l'accès à cette activité pour des enfants de moins de 8 ans.

L'ANMP (Association Nationale des Moniteurs de Plongée) : « Nous pensons donc que tous les, sans ni restriction d'âge, peuvent accéder à une forme adaptée de plongée, qui sera le plus souvent très éloignée de la pratique classique des adultes. »

L'ARPE (Association pour la Plongée Enfant) précise : « Il n'y a pas d'âge minimal pour débuter l'activité. Les règles de bon sens liées aux conditions pratiques de matériel et de température d'eau amènent à conseiller les débuts à partir de 6 ans dans les eaux européennes ou dans des bassins artificiels. Mais dans les lagons tropicaux, rien n'interdit à un enfant jeune de faire ses premières tentatives avec du matériel adapté. Pour les plus jeunes, il ne s'agit pas de descendre profond et de rester longtemps sous l'eau : de simples prises d'air à partir d'une bouteille qui reste en surface représentent souvent la première initiation. »

D'autres publications se consacrent à l'élaboration d'un consensus visant à réguler définitivement l'accès des enfants à la plongée, mais jusqu'à présent, seul le bon sens prévaut.

Pour conclure, selon leurs assurances et leurs affiliations, les clubs peuvent décider de restreindre ou non l'âge pour baptême.

« Il est toujours délicat de prendre une position catégorique dans un domaine en constante évolution. Une attitude empreinte de bon sens et de prudence doit prévaloir sur les souhaits de l'enfant, voire des parents » (Physiologie et plongée).

